



Innovater dans les Indications Géographiques Initier ou accélérer les processus de transition vers le Développement Durable

François CASABIANCA

INRA Science pour l'Action et le
Développement

European Research Group SYAL



European event AREPO ARFLH Bruxelles -
15-03-25



L'approche Systèmes Agro-alimentaires Localisés

- **Une approche interdisciplinaire des relations entre production et alimentation au niveau des territoires :**
Une manière de penser et d'aborder l'étude en situation des activités agricoles et alimentaires dans leurs interactions systémiques.
- *« Les SYAL : Des organisations de production et de service (unités d'exploitation agricole, entreprises agroalimentaires, entreprises commerciales, entreprises de restauration...) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée ».*
- **Des « place-based foods »**
L'agriculture, plus que produire / L'aliment, plus que nourrir.
L'ancrage territorial des filières, la spécification des ressources, les savoirs et les apprentissages, les formes d'organisation des acteurs.

Innover pour renforcer les processus de transition

- Le DD comme horizon : La transition vers le DD.
- Mais **des freins et obstacles** sur ce chemin
Les décisions et les actions passées contraignent les évolutions futures, des effets de dépendance de sentier, de verrouillages, de déconnexions.
- Le DD = **des espaces de changements orientés**
Ce qui appelle à des innovations de rupture, à des formes nouvelles de pensée et d'action.
- Projet ANR PRODDIG fin des années 2000.
Quelles contributions les indications géographiques peuvent-elles apporter au développement durable ?

Les Indications Géographiques et les Innovations

- IG = Une réponse anticipée aux enjeux de délocalisation des activités, misant sur l'importance des ressources locales et des savoir-faire, ancrée dans des territoires vivants.
- Mais, souvent associées à des constructions localistes, figées dans des cahiers des charges rigides et peu tournées vers les changements de toutes sortes.
- **Quelles dynamiques sont à l'œuvre dans les IG ?
Pour répondre à quelles tendances opposées au DD ?**
- Un ensemble de 4 mouvements observables dans des IG étudiées au sein de notre groupe.

1 – Réussir à combiner l'inclusion des opérateurs et les exigences de qualité

- Un dilemme souvent rencontré:
 - Eviter les exclusions des opérateurs en réduisant les exigences / mais les spécificités des aliments se réduisent le marché risque de ne pas les reconnaître.
 - Renforcer les règles de production pour mieux différencier l'aliment sur le marché / mais l'IG n'est plus accessible pour de nombreux producteurs.
- **Entre l'unanimité et l'élitisme:**
 - être inclusif revient à savoir gérer démocratiquement les nécessaires exclusions.
 - instruire les choix collectifs en intégrant, pour chaque règle, les risques d'exclusion.

Réponse 1 / Innover = gérer les choix collectifs par une gouvernance efficace

- Une économie de niche qui suppose d'être très inclusif pour être présent sur le marché / et mettre en avant des spécificités pour se soustraire à une concurrence par les coûts et les prix.
- **Une élaboration participative** / représentants de toutes les OP du bassin / mobilisation des agents du conseil.
- **Des apprentissages collectifs** pour s'assurer de l'accessibilité de la future IGP / une année « à blanc ».
- Des formules utiles pour fixer un cadre et rendre possible des révisions qui accroissent les exigences.

L'IGP Clémentine de Corse



Source: APRODEC

2 – Préserver le terroir et les ressources

- Le fondement des IG repose sur un fonctionnement optimal de **l'agro-éco-système**. Le « terroir » : une combinaison de facteurs naturels et de facteurs humains qui localise une activité. Comment garantir des équilibres dynamiques des milieux sur la longue durée ? Quelles ressources faut-il considérer ?
Abandon = disparition / maintien = archaïsme.
- Les exigences environnementales n'ont souvent que des effets indirects sur les spécificités des produits sous IG : dans le cahier des charges, **pas d'obligations de moyens qui seraient sans incidence directe** et objectivable sur le produit = réduit considérablement les possibilités des IG.
- La **biodiversité naturelle et culturelle** comme atout des IG.
La **transmission intergénérationnelle** comme exigence du DD.

Réponse 2 : Innover = Renouveler les ressources et combiner les signes

- Le camembert de Normandie AOP a renforcé ses spécificités en confirmant le **lait cru** (malgré des attaques hygiénistes portées par des industriels puissants). L'ODG a décidé d'accroître progressivement ses exigences sur la présence de **la race Normande** dans les élevages.
- Dans le monde du Roquefort, une offre qui **combine AOP et Bio** se fait jour. Un phénomène de couplage des signes qui permet d'ajouter des obligations de moyens en allant plus loin que les règles de l'AOP. Une manière d'innover à l'intérieur des IG pour apporter des garanties accrues en matière environnementale.



3 – Maintenir la diversité du territoire

- Quand une IG a du succès, les producteurs ont tendance à choisir cette activité au détriment d'autres activités pourtant présentes de longue date dans leur système productif. Cette **tendance à la spécialisation** est souvent observable et elle conduit à minorer, voire éliminer des options productives importantes pour les **équilibres territoriaux** (les ressources, les paysages, les emplois, l'image du territoire).
- Des exemples caricaturaux comme
 - le Tequila qui épuise les ressources en agave bleu,
 - l'Huile d'Argan qui empêche la sauvegarde des élevages caprins pourtant inscrits dans les activités traditionnelles de cette zone du Maroc.

Réponse 3 : Innover = stimuler les solidarités territoriales par des synergies entre activités

- L'hypothèse du Panier de biens et de services: la **valorisation conjointe** des produits de terroir et des services liés pour le développement territorial. Elle considère donc :
 - des ressources territoriales valorisables
 - une gouvernance des acteurs publics et privés.
- La **rente de qualité territoriale** émerge des interactions localisées en construisant une image partagée. Spécificités et ancrage se conjuguent à travers une valeur que valident le Tourisme, les routes, la gastronomie.
- Les institutions publiques territoriales et les coordinations privées locales s'inscrivent dans une **gouvernance** renouvelée par la production de biens publics au sein d'un « écriin ».



4 – Inscrire les IG dans le patrimoine culinaire local

- Obtenir une IG revient à disposer d'une exclusivité de l'usage d'un nom sur le marché. **La protection du nom** permet de circuler dans la globalisation sans s'y perdre = c'est un **passport**. Les IG sont donc très souvent tournées vers les marchés rémunérateurs où le nom, grâce à la réputation collective, pourra produire de la valeur monétaire.
- Le risque est ici que les consommateurs visés soient presque exclusivement **en dehors de la zone d'origine** du produit. Et que les consommateurs qui connaissent et apprécient ce produit, en soient privés (soit par manque de disponibilité locale, soit par les prix excessifs / touristes).
- Les innovations concernent **le processus de patrimonialisation** des produits sous IG auprès de leurs ayants-droits historiques.

Réponse 4 : Innover = Garantir une appropriation par la société locale

- Sans négliger les exportations plus rentables, des acteurs des IG en lien étroit avec les pouvoirs publics, font des efforts pour que leurs concitoyens des régions d'origine nourrissent leurs **attachements identitaires** par une consommation régulière des produits sous IG.
- La communication régionale, la présence sur les Foires et Marchés, la fourniture dans les cantines scolaires, etc. sont des vecteurs d'ancrage communautaire.
- Ces efforts permettent d'inscrire certains produits sous IG en tant que **Bien Public Local** légitimant des soutiens par les collectivités concernées.



Conclusion

Les transitions vers le DD = l'avenir des IG

- Les obstacles sont principalement dans les options du marché de masse qui continuent à œuvrer comme régime dominant :
 - des orientations qualitiennes et élitistes / unanimistes et cherchant les volumes.
 - l'épuisement des ressources et des milieux
 - la spécialisation qui défait les territoires
 - les circuits longs qui privent les ayants-droits historiques.
- Les voies d'innovation présentées sont pertinentes pour lever ces obstacles. Les acteurs locaux et les régions engagées dans ces innovations montrent un chemin possible pour les IG :
Le DD éclaire et oriente les changements pour le futur des IG.